

# Rapport Financier Semestriel

## Au 30 juin 2023



### **Coheris**

4, rue du Port aux Vins  
92150 Suresnes  
Tél. : +33 (0)1 57 32 60 60  
Fax : +33 (0)1 57 32 62 00

## I - Rapport d'activité semestriel

### Chiffres clés en IFRS

Etat du résultat global	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
En milliers d'euros	6 mois	6 mois	12 mois
Chiffre d'affaires	7 485	6 860	13 836
Résultat opérationnel courant	1 178	997	1 997
Résultat opérationnel	1 115	1 032	2 107
Résultat net Part du Groupe	1 207	2 561	4 430

Etat de la situation financière	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
En milliers d'euros			
Capitaux Propres	15 967	12 826	14 764
Actif courant	22 817	20 997	19 763
Trésorerie nette (*)	11 940	10 670	11 171
Passif courant	16 704	15 792	13 806
Total de l'état de la situation financière	38 323	35 824	34 964

(\*) Hors impact de l'application de la norme IFRS 16 qui a pour effet d'augmenter les dettes financières. Prise en compte du compte courant lié au cash pooling avec ChapsVision.

### Chiffre d'affaires et résultat IFRS

Au 1er semestre 2023, COHERIS enregistre un chiffre d'affaires business<sup>1</sup> de 6,9 M€ hors refacturation intragroupe, en hausse de +10 % par rapport au 1er semestre 2022.

Ce cinquième semestre de croissance consécutive se caractérise par une nouvelle hausse de +28% des ventes d'abonnement (annual licences), représentant 42 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2023.

Les revenus liés aux licences perpétuelles et à la maintenance associée ne représentent plus au 30 juin 2023 que 25 % du chiffre d'affaires, conformément à la transition en cours opérée par la société depuis 2019 vers une distribution de ses logiciels en mode abonnement.

Les revenus relatifs aux prestations de services s'établissent à 2,2 M€ en hausse de +5% par rapport au 1er semestre 2022 et représentent 33 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2023.

Enfin, le stock de revenus récurrents en base annuelle (ARR<sup>2</sup>) s'établit à 10,1 M€ au 30 juin 2023, en hausse de +11,5 % par rapport au 31 décembre 2022.

Après impact des produits et charges non récurrents pour -63 K€, le résultat opérationnel s'établit à 1 115 K€ contre 1 032 K€ au 1er semestre 2022.

Le résultat financier net s'établit à +131 K€ contre +22 K€ au titre de la même période de 2022.

Le résultat net ressort à 1 207 K€ contre 2 561 K€ au 1er semestre 2022. Cette baisse s'explique notamment par l'activation de déficits fiscaux à hauteur de +1 494 K€ au premier semestre 2022.

<sup>1</sup> Le chiffre d'affaires business s'entend hors refacturations intragroupe

<sup>2</sup> Annual Recurring Revenues

L'effectif de Coheris au 30 juin 2023 est de 70 collaborateurs contre 70 au 31 décembre 2022 et 71 au 30 juin 2022.

### **Autres informations**

Les facteurs de risques et les transactions avec les parties liées tels qu'ils sont décrits dans le rapport financier annuel au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 n'ont pas connu d'évolution significative au cours du premier semestre 2023.

Au titre du premier semestre, Coheris a enregistré un produit lié à la refacturation d'une quote-part de collaborateurs ayant contribué à l'objet du groupe ChapsVision ainsi qu'une refacturation liée à l'occupation d'une partie des locaux du 4 rue du Port aux Vins pour 0,6 M€.

## **II - Attestation du responsable du Rapport semestriel d'activité**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes IFRS de Coheris pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Suresnes, le 29 septembre 2023

**Olivier Dellenbach**  
*Président-Directeur Général*

### III - COMPTES IFRS COHERIS SA AU 30 JUIN 2023

#### A – Etat de la situation financière

<b>ACTIF (en milliers d'euros)</b>	<b>Note</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Ecart d'acquisition	2.1	5 398	5 398
Actifs incorporels	2.2	2 640	2 497
Actifs corporels		4 767	4 641
Actifs financiers		212	194
Actifs d'impôts différés	2.10	2 489	2 471
<b>ACTIF NON COURANT</b>		<b>15 506</b>	<b>15 201</b>
Stocks et en-cours		1	1
Clients et comptes rattachés	2.3	5 550	3 638
Autres créances	2.3	16 684	15 611
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.4	582	513
<b>ACTIF COURANT</b>		<b>22 817</b>	<b>19 763</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>38 323</b>	<b>34 964</b>
<hr/>			
<b>PASSIF (en milliers d'euros)</b>	<b>Note</b>	<b>30/06/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Capital		2 274	2 274
Réserves liées au capital		830	830
Titres auto détenus			
Réserves et résultats		12 863	11 660
<b>Capitaux propres - part du groupe</b>	<b>E</b>	<b>15 967</b>	<b>14 764</b>
Intérêts minoritaires			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		<b>15 967</b>	<b>14 764</b>
Passifs financiers (> 1an)	2.6	4 988	5 692
Passif d'impôts différés			
Provisions pour risques et charges	2.5	664	701
<b>PASSIF NON COURANT</b>		<b>5 652</b>	<b>6 393</b>
Passifs financiers (< 1an)	2.6	1 535	972
Fournisseurs et comptes rattachés		1 645	1 551
Autres dettes	2.7	13 524	11 283
<b>PASSIF COURANT</b>		<b>16 704</b>	<b>13 806</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>38 323</b>	<b>34 964</b>

## B – Etat du résultat net

(en milliers d'euros)	Note	30/06/2023	30/06/2022
Chiffre d'affaires	2.8	7 485	6 860
Autres produits de l'activité		1 100	1 091
Achats et services extérieurs		-2 511	-2 446
Charges de personnel		-3 788	-3 330
Impôts et taxes		-57	-63
Dotations aux amortissements et provisions		- 1 026	- 1 080
Autres produits et charges d'exploitation		-25	-35
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>1 178</b>	<b>997</b>
Autres produits et charges opérationnels	2.9	-63	35
Dépréciation des écarts d'acquisition			
<b>Résultat Opérationnel</b>		<b>1 115</b>	<b>1 032</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie			
Autres produits et charges financiers		131	22
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>131</b>	<b>22</b>
Impôt sur le résultat	2.10	-40	1 506
<b>Résultat Net</b>		<b>1 207</b>	<b>2 561</b>
Nombre d'actions retenues pour le calcul		5 685 575	5 685 575
RNPG <sup>3</sup> par action en €		0,21	0,45
Nombre d'actions diluées retenues pour le calcul		5 685 575	5 685 575
RNPG dilué par action en €		0,21	0,45

## C – Etat du résultat global

1 <sup>er</sup> semestre 2022	Groupe
<b>Résultat net IFRS</b>	<b>2 561</b>
Ecarts de conversion	0
Engagements de retraite	0
- Pertes et gains actuariels	358
- Impact de l'impôt différé	9
<b>Produits et charges reconnus directement dans les capitaux propres</b>	<b>367</b>
<b>Total des produits et charges de la période</b>	<b>2 928</b>
1 <sup>er</sup> semestre 2023	Groupe
<b>Résultat net IFRS</b>	<b>1 207</b>
Ecarts de conversion	0
Engagements de retraite	0
- Pertes et gains actuariels	-5
- Impact de l'impôt différé	1
<b>Produits et charges reconnus directement dans les capitaux propres</b>	<b>-4</b>
<b>Total des produits et charges de la période</b>	<b>1 203</b>

<sup>3</sup> Résultat net part du Groupe

## D - Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Note	30/06/2023	30/06/2022
Résultat net des sociétés intégrées		1 207	2 561
Dotations nettes aux amortissements et provisions		984	1 116
Dotations dépréciation écart d'acquisition			
Charges et produits liés aux actions gratuites de performance			
Coût de l'endettement financier		107	50
<b>MBA après coût de l'endettement financier net et impôt</b>		<b>2 298</b>	<b>3 728</b>
Impôt sur le résultat (y compris les impôts différés)		40	-1 506
<b>MBA avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)</b>		<b>2 338</b>	<b>2 222</b>
Impôt versé (B)			
Variation du BFR lié à l'activité (C)		-230	2 798
<b>Flux de trésorerie généré par l'activité (D) = (A+B+C)</b>		<b>2 108</b>	<b>5 020</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immo. Corp. et incorp.		-894	-1 022
Encaissements liés aux cessions d'immo. Corp. et incorp.			
Décaissements liés aux acquisitions d'immo. Financières		-18	
Encaissements liés aux cessions d'immo. Financières			128
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements (E)</b>		<b>-912</b>	<b>-894</b>
Rachat et revente d'actions propres			
Coût de l'endettement financier		-107	-50
Dividendes versés			
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		11	10
Variation des comptes courants	2.3	-470	-3 690
Remboursement d'emprunts		-241	-6
Remboursement de dettes locatives		-320	-300
<b>Flux nets de trésorerie lié aux opérations de financement (F)</b>		<b>-1 127</b>	<b>-4 036</b>
<b>Variation de trésorerie nette (D+E+F)</b>		<b>69</b>	<b>89</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>		<b>513</b>	<b>1 568</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	2.4	<b>582</b>	<b>1 657</b>

## E - Tableau de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et résultat IFRS	Écart de conversion	Total part du groupe	Mino ritair es	Total
<b>Au 31 décembre 2021</b>	<b>2 274</b>	<b>830</b>	<b>0</b>	<b>6 893</b>		<b>9 997</b>		<b>9 997</b>
Total des produits et charges de l'exercice directement reconnus en capitaux propres								
Autres variations				268		268		268
Résultat 1er semestre 2022				2 561		2 561		2 561
<b>Au 30 juin 2022</b>	<b>2 274</b>	<b>830</b>	<b>0</b>	<b>9 722</b>		<b>12 826</b>		<b>12 826</b>
<b>Au 31 décembre 2022</b>	<b>2 274</b>	<b>830</b>	<b>0</b>	<b>11 659</b>		<b>14 764</b>		<b>14 764</b>
Total des produits et charges de l'exercice directement reconnus en capitaux propres								
Autres variations				-4		-4		-4
Résultat 1er semestre 2023				1 207		1 207		1 207
<b>Au 30 juin 2023</b>	<b>2 274</b>	<b>830</b>	<b>0</b>	<b>12 862</b>		<b>15 967</b>		<b>15 967</b>

## F – Notes aux comptes semestriels IFRS

Les notes sont regroupées sous les titres suivants :

<b>1Principes et méthodes comptables utilisés .....</b>	<b>9</b>
1.1Méthodes d'évaluation – Règles et méthodes comptables	9
1.2Faits significatifs	12
<b>2Explication des postes des éléments financiers.....</b>	<b>12</b>
2.1Ecart d'acquisition	12
2.2Immobilisations incorporelles	13
2.3Créances d'exploitation	13
2.4Trésorerie et équivalents de trésorerie	13
2.5Provisions risques et charges	13
2.6Emprunts et dettes financières	14
2.7Autres dettes	14
2.8Ventilation du chiffre d'affaires	14
2.9Autres produits et charges opérationnels	14
2.10Impôt sur les sociétés	14
2.11Transactions avec les parties liées	15
2.12Engagements hors bilan	15
2.13Evénements postérieurs	15

Les informations sont exprimées en milliers d'euros sauf pour le résultat par action.

---

# 1 Principes et méthodes comptables utilisés

Les états financiers IFRS intermédiaires résumés de Coheris pour la période se terminant le 30 juin 2023 sont établis en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne sur la base des comptes de Coheris SA. Coheris n'a pas anticipé de norme, amendement et interprétation dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 Information financière intermédiaire. Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

La présentation d'états financiers IFRS intermédiaires, nécessite le recours à des analyses fondées sur des évaluations et des hypothèses qui ont une incidence sur les produits, les charges, actifs, passifs du groupe. Ces évaluations sont basées sur les expériences acquises par le groupe, et d'autres facteurs jugés raisonnables selon les circonstances actuelles. Les résultats réels pourront différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses concernent principalement la reconnaissance du chiffre d'affaires, les impôts différés actifs, le crédit d'impôt recherche, les tests de valeurs sur les actifs, et les provisions.

L'ensemble de ces informations financières ont fait l'objet d'une revue par le Comité d'Audit et ont été arrêtées par le Conseil d'Administration de la société en date du 26 septembre 2023.

## 1.1 Méthodes d'évaluation – Règles et méthodes comptables

### Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition constatés à l'occasion d'une prise de participation, définis comme la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part acquise dans la situation nette retraitée de la société consolidée estimée à la date d'acquisition, sont affectés aux postes appropriés de l'état de la situation financière.

Les écarts d'acquisition positifs résiduels sont portés à l'actif de l'état de la situation financière sous la rubrique « Écarts d'acquisition ».

Lors de chaque arrêté, les indices d'éventuelles pertes de valeur des actifs concernés sont examinés. Si des changements significatifs défavorables apparaissent et au minimum une fois par an, un test de valorisation est effectué et un amortissement exceptionnel est comptabilisé en cas de perte de valeur.

### Immobilisations incorporelles

Elles comprennent essentiellement :

- les frais de recherche et développement :
  - o sont évalués au coût de production sur la base des temps passés par les développeurs à l'exclusion du temps de supervision. Les heures produites sont

- valorisées à partir des salaires, augmentés des charges sociales par application d'un coefficient de charges,
  - prennent en compte l'économie d'impôt liée au Crédit Impôt Recherche découlant de la partie éligible des frais de recherche et développement. Cette économie d'impôt est incluse dans la valorisation des actifs ainsi constatés,
  - sont amortis sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.
- des licences intégrées dans les logiciels produits :
  - sont évaluées au coût d'acquisition,
  - sont amorties sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.

**Immobilisations corporelles**

Il s'agit des matériels informatiques et téléphoniques utilisés par la société ainsi que du mobilier et du matériel de bureau comptabilisés à leur coût historique et de droit d'utilisation reconnu sur les actifs corporels conformément à la norme IFRS 16.

Tous les contrats de location sont reconnus à l'actif par la constatation d'un droit d'utilisation et au passif par une dette correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs.

Les contrats de location de Coheris entrant dans le champ d'application d'IFRS 16 sont des contrats de locations immobilières ainsi que des véhicules.

La durée du contrat retenue pour le calcul du passif est celle du contrat initialement négocié (durée exécutoire) sans prise en compte des options de résiliation anticipée ou d'extension

Les durées et les modes d'amortissement sont les suivants :

Installations	5 ans linéaires
Matériel de bureau et informatique	3 à 4 ans linéaires
Mobilier de bureau	2 à 7 ans linéaires
Droit d'utilisation	Selon la durée d'engagement du contrat de location

**Actifs financiers non courants**

Les actifs financiers non courants sont principalement composés de titres de prêts et créances évalués au coût amorti.

Les prêts et créances évalués au coût amorti sont initialement comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables, puis évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du taux d'intérêt effectif.

Les actifs financiers non courants font l'objet d'une dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable, estimée d'après l'actualisation des flux de trésorerie attendus (actualisation au taux d'intérêt courant du marché pour un actif financier similaire pour les titres de participation non consolidés évalués au coût, au taux d'intérêt effectif d'origine pour les prêts et créances évalués au coût amorti).

## Créances clients

Les créances clients sont valorisées au coût amorti. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque des risques prévisibles de non recouvrement apparaissent.

## Chiffre d'affaires et produits constatés d'avance

L'activité d'édition de logiciels faisant généralement l'objet de contrats distincts de licence, de maintenance et de services associés, les droits d'utilisation (licences revendues ou licences de produits Coheris) sont comptabilisés dès leur livraison.

Le chiffre d'affaires lié à la mise à disposition de nos licences en mode abonnement (hébergées ou non hébergées) est généralement reconnu linéairement sur la durée du contrat.

Les prestations faisant l'objet d'un contrat au forfait sont enregistrées selon la méthode à l'avancement. L'avancement est mesuré au prorata des coûts dépensés rapportés aux coûts à terminaison des contrats ; en conséquence, lorsque l'avancement est supérieur au montant des factures émises, une facture à établir est comptabilisée ; a contrario, lorsque les factures émises sont d'un montant supérieur au stade d'avancement, un produit constaté d'avance est enregistré.

Dans le cas exceptionnel où les services associés seraient considérés comme essentiels au fonctionnement du progiciel (modifications essentielles des caractéristiques techniques et/ou fonctionnelles intrinsèques du produit), le projet serait considéré dans son ensemble et serait comptabilisé suivant la méthode à l'avancement.

## Information sectorielle

La norme IFRS 8 relative à l'information sectorielle impose d'analyser la performance de l'entreprise en fonction de secteurs opérationnels. Compte tenu de la nature de ses produits, des procédés de fabrication et de la typologie de ses clients, l'activité d'Editeur de Logiciels présente un caractère très intégré. De ce fait, Coheris est mono secteur. Néanmoins, et à titre d'information, Coheris présente une ventilation de son chiffre d'affaires par principales natures et par zones géographiques qui ne s'inscrit pas dans le cadre de l'application de la norme IFRS 8.

## Provisions pour risques et charges

Les risques et charges identifiés à la clôture de l'exercice, mais dont la réalisation est incertaine font l'objet de provisions ; il s'agit plus particulièrement :

- des litiges,
- des pertes et pénalités probables sur les contrats,
- des indemnités de fin de carrière. Elles sont calculées selon la méthode de répartition des droits au prorata de l'ancienneté. Conformément à la norme IAS 19 révisée, les écarts actuariels sont enregistrés nets d'impôt en capitaux propres.

Les principales hypothèses qui ont été retenues pour l'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

- calcul des droits selon la convention collective Syntec,
- âge de départ à la retraite 65 ans,
- taux de charges sociales : 48 %,
- table de mortalité : INSEE F 2016-2018,
- taux de sortie variable selon l'âge,
- taux d'augmentation annuel moyen des salaires : 5% jusqu'à 40 ans, 2% au-delà,
- taux d'actualisation de 3,60 %.

## Impôts

Les impôts différés résultent des différences temporaires entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs de l'état de la situation financière IFRS et des déficits fiscaux dont la consommation est estimée sur un horizon raisonnable (5ans maximum). Ils sont calculés selon la méthode du report variable en appliquant les derniers taux d'impôts votés à la date de la clôture.

Coheris bénéficie de crédits d'impôt qui sont présentés en diminution des frais de développement financés.

## Calcul du résultat par action

Le résultat net IFRS par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période.

Le résultat net IFRS par action après dilution est calculé comme décrit ci-dessus, y compris le nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée des options existantes. Ce calcul est effectué selon la méthode du rachat d'actions.

## Passifs financiers

Les passifs financiers sont principalement composés d'emprunts, de dettes auprès des établissements de crédit ainsi que des dettes locatives (IFRS 16). Ils sont initialement comptabilisés à leur juste valeur (prenant en compte les éventuels coûts de transaction directement rattachables) puis évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du taux d'intérêt effectif.

## 1.2 Faits significatifs

Au 1er semestre 2023, COHERIS enregistre un chiffre d'affaires business de 6,9 M€ hors refacturation intragroupe, en hausse de +10 % par rapport au 1er semestre 2022.

Ce cinquième semestre de croissance consécutive se caractérise par une nouvelle hausse de +28% des ventes d'abonnement (annual licences), représentant 42 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2023.

Les revenus liés aux licences perpétuelles et à la maintenance associée ne représentent plus au 30 juin 2023 que 25 % du chiffre d'affaires, conformément à la transition en cours opérée par la société depuis 2019 vers une distribution de ses logiciels en mode abonnement.

Les revenus relatifs aux prestations de services s'établissent à 2,2 M€ en hausse de +5% par rapport au 1er semestre 2022 et représentent 33 % du chiffre d'affaires au 30 juin 2023.

## 2 Explication des postes des éléments financiers

### 2.1 Ecarts d'acquisition

Le montant net total des écarts d'acquisition ressort à 5 398 K€ identique au 31 décembre 2022.

Le chiffre d'affaires au 30 juin 2023 est en hausse, les hypothèses de cash-flows prises lors de l'établissement des impairment test au 31/12/2022 ne sont pas remises en cause par les résultats obtenus au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2023. En l'absence de perte de valeur, le management n'a pas réalisé d'impairment test au 30 juin 2023.

## 2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles nettes passent de 2 497 K€ au 31 décembre 2022 à 2 640 K€ au 30 juin 2023.

Les investissements en frais de développement ont été de 1 100 K€ et les amortissements correspondants de 1 018 K€ avant retraitement du crédit impôt recherche.

## 2.3 Créances d'exploitation

Les créances clients brutes s'élèvent à 5 641 K€. Les provisions clients comptabilisées au 30 juin 2023 s'élèvent à 92 K€. Cette hausse des créances clients s'explique par le changement d'ERP qui a eu lieu en décembre 2022. En effet, il y a eu un décalage concernant la facturation clients.

Le poste Autres créances augmente principalement sous l'effet du cash pooling (transfert de disponibilités à Autres créances pour 13,5 M€ au 30/06/2023 contre 13 M€ au 31/12/2022).

## 2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/23	31/12/22	30/06/22
Comptes bancaires	608	539	1 683
Provision pour dépréciation	- 26	- 26	-26
<b>Trésorerie et équivalents trésorerie</b>	<b>582</b>	<b>513</b>	<b>1 657</b>

## 2.5 Provisions risques et charges

Elles évoluent comme suit par rapport au 31 décembre 2022.

	31/12/2022	Dotation	Reprise		30/06/2023
			Avec utilisation	Sans utilisation	
Indemnités de départ à la retraite	601	63			664
Autres	100			100	0
<b>Total</b>	<b>701</b>	<b>63</b>		<b>100</b>	<b>664</b>

Les autres provisions se rapportent à des risques, des litiges et des charges d'exploitation.

A la connaissance de la société, il n'y a plus de litige connu au 30/06/2023.

La provision liée aux indemnités de départ à la retraite augmente de 63 K€. Cette hausse s'explique principalement par le changement de taux d'actualisation. Au cours du premier semestre, Coheris n'a pas versé d'indemnité pour départ à la retraite.

## 2.6 Emprunts et dettes financières

En K€	Total	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 778	520	1 258	
Autres dettes financières	375	375		
<b>Sous Total</b>	<b>2 153</b>	<b>895</b>	<b>1 258</b>	
Dettes financières IFRS 16	4 370	640	3 730	
<b>Total dettes financières</b>	<b>6 523</b>	<b>1 535</b>	<b>4 988</b>	

En décembre 2020, Coheris a encaissé un Prêt Garanti par l'Etat pour un montant de 2 M€, dont le remboursement sur une durée de 4 ans a démarré en janvier 2023.

Les autres dettes financières comprennent 375 K€ de comptes bloqués de participation rémunérés au taux de 6%.

Les dettes financières liées à IFRS 16 s'élèvent à 4 370 K€ (contre 4 282 K€ au 31/12/2022) suite à la signature d'un bail complémentaire pour une partie de locaux supplémentaires sur le site de Suresnes pour une durée de neuf années à compter du 1er janvier 2023.

## 2.7 Autres dettes

Les autres dettes s'élèvent à 13 524 K€ et se compose principalement :

- i) Des produits constatés d'avance pour 5 353 K€ ;
- ii) Des dettes fiscales et sociales pour un montant de 4 479 K€. La société a bénéficié des mesures exceptionnelles gouvernementales, mise en place dans ce contexte, de report de ses cotisations Urssaf et retraite. Le montant total des dettes sociales différées sur la période COVID s'élève à 1,1 M€ au 30 juin 2023 ;
- iii) Des dettes en comptes courants avec les autres filiales du groupe et principalement avec ChapsVision concernant la refacturation de certains collaborateurs ChapsVision (fonctions transverses) à Coheris pour un montant de 3 666 K€ au 30 juin 2023.

## 2.8 Ventilation du chiffre d'affaires

En K€	30/06/2023	30/06/2022
Licences	2 937	2 279
Refacturation au Groupe	606	618
Revenus récurrents de maintenance	1 695	1 819
Services associés	2 247	2 144
<b>Total</b>	<b>7 485</b>	<b>6 860</b>

## 2.9 Autres produits et charges opérationnels

Il s'agit des derniers coûts liés à des opérations de restructuring ainsi que la reprise des provisions des risques prud'homaux.

## 2.10 Impôt sur les sociétés

Il se décompose comme suit en K€ :

En K€	30/06/2023	30/06/2022
Impôt dû	-125	0
Impôt différé	165	- 1 506
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>- 1 506</b>

Le montant de l'impôt différé activé au 30 juin 2023 a été estimé en retenant le résultat fiscal attendu sur les 5 années à venir.

La base de stock de déficits reportables activés au titre du premier semestre 2023 est de 726 K€ au taux de 25%.

La base totale de stock de déficits reportables activés au 30/06/2023 est de 9 262 K€ au taux de 25% sur un stock total de 12 390 K€ soit un impôt différé actif constaté de 2 315 K€.

L'écart entre l'impôt théorique et l'impôt effectif s'explique comme suit (en K€) :

	30/06/2023	30/06/2022
Résultat IFRS avant impôt	1 246	1 055
Charge d'impôt théorique (taux d'impôt : 25%)	312	264
Déficits activés	-182	-1 494
Impact des charges définitivement non déductibles	4	2
Déficits fiscaux de l'exercice non activés	0	-183
Amortissement du CIR non fiscalisé	-91	-92
Divers	-4	-3
Charge d'impôt effectif	40	-1 506

## 2.11 Transactions avec les parties liées

Au titre du premier semestre, Coheris a enregistré un produit lié à la refacturation de certains collaborateurs à la société ChapsVision ainsi qu'à l'occupation d'une partie des locaux du 4 rue du Port aux Vins pour un montant total de 0,6 M€.

## 2.12 Engagements hors bilan

Néant.

## 2.13 Evénements postérieurs

Néant.

## G - Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels résumés de la société COHERIS, relatifs à la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### 1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

### 2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels résumés.

Paris, le 29 septembre 2023

Le Commissaire aux Comptes

**Fiderec Audit**

**Adrien Lechevalier Associé**